

RAPPORT ANNUEL

MUSICACTION



CONTENU

R APPORT SUR LES PROGRAMMES

L'ENREGISTREMENT SONORE

Jurys _____	2
Compagnies accréditées _____	3
Producteurs reconnus _____	4
Prêts Jury _____	5
Bourses démo _____	6
Bourses à la relève _____	7
Aide aux auteurs et aux compositeurs _____	8

LE VIDÉOCLIP _____ 9

LA RADIO SOUSCRITE _____ 10

LA TOURNÉE INTERNATIONALE _____ 10

LE FINANCEMENT _____ 11

MUSICACTION, LES CERTIFICATIONS, LES GALAS, LES CONCOURS _____ 12,13

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION _____ 14

L'ÉQUIPE DE MUSICACTION _____ 15

LES MÉDIAS _____ 16

LE RAPPORT DU PRÉSIDENT _____ 17

LE RAPPORT DES VÉRIFICATEURS _____ 18

LE BILAN _____ 19

L'ÉTAT DES RÉSULTATS _____ 20

L'ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE _____ 21

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS _____ 22,23

TABLEAU DES PRÊTS ET BOURSES ET DES FRAIS GÉNÉRAUX ET ADMINISTRATIFS _____ 24

JURYS

Sauf pour les compagnies ou les producteurs bien structurés et pour les artistes dont la valeur commerciale est établie, les *bourses* et les *prêts MUSICACTION* sont soumis à l'évaluation de jurys, qui font au conseil d'administration une recommandation positive ou négative sur la qualité artistique des oeuvres soumises. Chaque dossier rejeté lors d'une première séance est soumis à un second jury. Il n'est écarté définitivement qu'après deux refus successifs. Le conseil étudie ensuite les demandes acceptées, analyse les budgets qui les accompagnent et détermine le montant de l'aide qui sera offerte. *MUSICACTION* a constitué un fichier des personnes de l'industrie appelées à siéger sur les jurys. Il est constitué de trois catégories de membres:

- les *radiodiffuseurs*, soit les personnes qui exercent le métier d'annonceur, de directeur musical, de directeur de la programmation, de disothécaire etc;

- les *employés de maisons de disques*, soit les directeurs artistiques, les directeurs de marketing ou des ventes etc;

- et enfin les *professionnels de l'industrie*, dont les agents d'artistes, les publicitaires, les producteurs, les journalistes spécialisés etc.

Ces personnes, dont ont trouve la liste plus bas, ont fait connaître d'avance à *MUSICACTION* leur intérêt pour la ou les catégories musicales qui les intéressent. Ils sont convoqués par groupe de quatre à six personnes, dont au moins un représentant de chacune des catégories. Leur prestation est bénévole.

MUSICACTION a tenu à Montréal, à Jonquière et à Régina plus de 43 séances de jurys durant les douze derniers mois, réparties selon les catégories suivantes:

Séances de jurys par catégorie
Rock-Pop/AC 33, Jazz 2 , Nouvel âge 3 , Classique 2 , Enfants 1 , Country 2

Merci aux professionnels suivants qui ont bien voulu prêter leur concours et leur compétence à l'une ou plusieurs de ces séances.

Lee Abbott
Paul Allard
Jules Amyot
Eric Arson
Jamil Azzaoui
Hun Bang
Francis Bay
Pierre Bazinet
Jean Beauchesne
Daniel Beaumont
Paul Beaugard
Gilles Bédard
André & Lucille Bédard
Marc Bégin
Alice Bélanger
Michel Belleau
Jean-Marie Benoit
Danielle Bernard
Marie-Josée Bernard
Claude Bernatchez
Louise Bertrand
Johanne Bertrand
Jacques Bertrand
Martine Bérubé
Michel Bilodeau
Normand-Pierre Bilodeau
Jean-François Blanchet
Louis Blanchette
André Boileau
Marie-Claude Boisvert
Pierre Boivin
Paul-André Boivin
Luc Boivin
Ginette Bonneville
Pierre Bonneville
Roland Bouchard
Nadine Bouché
Lily Bouliane
René Bourdage
François Bourgeois
François Bourgouin
Pierre Bourque
Marie Brassard
René-Claude Brassard
Manuel Brault
André Breton
Renée-Claude Brossard
Guy Brouillard
Serge Brouillette
Pascal Brunet
Jacques Brunet

Roland Bryar
Traian Cabbia
Nick Carbone
Yves Caron
Stéphane Caron
Luc Caron
Léo Denis Carpentier
Luc Casavant
Pierre Caumartin
Richard Cayer
Bernard Y. Caza
Julie Champagne
Claude Chaput
Caroline Charest
Alain Chartrand
Françoise Chartrand
Diane Cloutier
Michel Cloutier
Martin Cloutier
Marc Coiteux
Gilles Collin
Richard Coming
Paul Cormier
Michel Corriveau
Lise Coté
Dominique Courmoyer
Bruno D'Ostie
Michel Daigle
Denis Daoust
Paul Daraiche
Robert Daudelin
Jerry De Villiers
Bob DeBoard
Yves Décarry
Michael Delaney
Marc Delorme
Denis DeMacedo
Lyne Denaut
Pierre Derek
Françoise Desbiens
Denis Desmarchais
Guy Desmeules
Johanne Despina
Alain Desrochers
Christine Dessaints
Eve Déziel
Patricia Dinard
Pierre Dionne
Vincent Dionne
Michel Donato
Louise Dorais

Jean-François Doré
Martine Doucet
Pierre Dragon
Raymond Du Berger
Gabriel Dubé
Pierre Dubord
Alain Ducharme
André Gilles Duchemin
John Dufour
Gaston Dugas
Pierre Dumont
Bernard Duplessis
Alain Dupuis
Diane Duquette
Marc Durand
Bruce Edwards
Gaétan Essiambre
Jean-François Fabiano
Jean-Guy Faucher
Steve Faulkner
Jean-François Fillion
Eric Filteau
Richard Coming
Angelo Finaldi
Heydi Fleming
Claude Foisy
Pauline Fontaine
Guylen Fortin
Denis Fortin
Bernard Fougère
Claude Gagné
Germain Gagnon
Lise Gagnon
Isabelle Gagnon
Richard Gamache
Marie Gamache
Yves Garand
Gilles Gariépy
Michel Gauthier
Germain Gauthier
Normand Gauthier
Serge Gauthier
Pierre Gendron
Michel Gendron
Géo Giguère
Corine Gilbert
Mario Girard
François Girard
Monique Giroux
Pierre Gladu
Blaise Gouin
Richard Goyer

Pierre Grandmaison
Pierre Gravel
Richard Grégoire
Denis Grondin
Yvon Grondin
Agnès Grossmann
Daniel Guérard
Diane Guérin
Bruno Guglielminetti
Manon Guilbert
Christian Hamel
François Hamel
Erik Henri
Andrew Homzy
Jean Hould
Ronald Houle
Bruce Huard
Jean-Pierre Isaac
Bruno Jobin
David Jobin
Andrée Joffroy
Alain Karon
Allan Katz
John Kennedy
Neil Kushnir
François L'Herbier
Mario Labbé
Pierre Laberge
Jacques Labrecque
Monique Lacasse
Sylvie Lachance
Réjean Lachance
Jeannine Lachance
Yves Ladouceur
Robert Lafond
Luc Lafrance
Paul Lafrance
Sylvain Lafrenière
Yves Lagacé
Caroline Lagueux
André Lallier
Daniel Lalonde
Gérard Lambert
André Lambert
Michel Lambert
Alain Lamontagne
Jean Lamothe
Pierre Lamoureux
Marc Landriault
Jacques Langevin
Yves Langlois

Jacques Languirand
Yves Lapierre
Serge Laporte
Yves Laramée
Roger Laurendeau
Michel Laverdière
Michel Le François
Mario LeBlanc
Monique Lebel
René Leblanc
Simon Leclerc
Daniel Leduc
Stéphane Leduc
Jean-Pierre Leduc
Richard Leduc
Mario Lefebvre
Roland Lefebvre
Christian Lefort
Louis Lefort
Robert Léger
Claude-Sylvie Lemery
Jean Lemieux
Marc-André Letourneau
Michel Letourneau
Paul Lévesque
Michel Lizotte
Nicole Lizotte
Serge Locas
Richard Loiselle
Rachel Lussier
Daniel Madore
Pierre Marchand
Luc Martel
Alain Martineau
Jean Massicotte
Mario Masson
Michel Mathieu
Louis Mauffette
Aldo Mazza
André Ménard
Pierre Mercier
Daniel Mercure
Richard Michaud
Jacques Michel
Jean Millaire
Régis Milot
René Moisan
Denise Mona
Henry Mondor
Richard Montpetit
Stéphane Morency

Gilbert Morin
Raymond Morin
Pierre A. Morin
Suzanne Munger
Pierre Nantel
Johanne Nichols
Jean-François Nollin
Paul O'Neill
Gilles Ouellette
Paul Pagé
Alain Panneton
Danièle Papineau-Couture
Mario Paquin
Daniel Paradis
Alain Paré
François Paré
Pierre Parent
Christian Parent
Denise Parizeau
Denis Pellerin
Richard Pelletier
Marie Denise Pelletier
Gabriel Pelletier
Marc Pérusse
Gilles Pételle
Luc Phaneuf
Bernard Picard
Louis Pilon
Gilles Pinard
Diane Pinet
Alain Plourde
Louis Poliquin
Johanne Pouliot
François Pouliot
Daniel Poupart
Bernard Primeau
Mario Masson
Jacques Primeau
Serge Provencal
Garry Quadros
Marc Racine
Jacques Racine
Claude Rajotte
Lilianne Randal
Lise Raymond
Francis Reddy
Christopher Reed
Sylvain Renzo
Guy Rhéaume
Maurice Richard
Jean Robitaille
Colette Roger

Isabelle Roger
Daniel Rolland
Bernard Rousseau
Jacques Roy
Carol Roy
Rolande Royer
Pierre Saint-Georges
Claude Sanson
Laurent Saulnier
Robert Séguin
Pierre Simard
Chantal Simard
Mario Soucy
Marc Soulard
Jacques St Onge
Pierre (Bill) St-Georges
Lucie Sylvestre
Bill Szawlowski
Manuel Tardos
Guy Taillon
Denis Talbot
Paul Tanguay
Marie Tétrault
Tootal
Steven Tracey
Alain Traversy
Pierre Tremblay
Dan Tremblay
Ian Tremblay
Ronald Tremblay
François Tremblay
Michel Tremblay
Guy Trépanier
Marie Trudeau
Dominick Trudeau
Suzy Turcotte
Gilles Turmel
Robert Vaillancourt
Jehan-V Valiquet
Gilles Valiquette
Robert Végiard
Maurice Velenosi
Réjean Villeneuve
Gilles Vincent
Serge "Max" Vincent
Jim West

COMPAGNIES ACCRÉDITÉES

Les programmes de **MUSICACTION** permettent avec ces intervenants des relations qui sont placées sous le signe de la continuité. Les compagnies accréditées peuvent présenter à **MUSICACTION** l'ensemble de leurs besoins pour l'année en matière d'enregistrement sonore et se voir allouer un budget maximum de 150,000 \$ par année financière pour l'ensemble de ces besoins. Il est ainsi possible à ces compagnies d'effectuer une planification de leur production sur une base annuelle sans risquer de se voir refuser un projet pour des raisons d'indisponibilité de fonds.

Une maison de disques qui remplissait les conditions suivantes au 31 mars 1992 pouvait se qualifier en vertu de ce volet du programme de l'enregistrement sonore:

- exister depuis au moins deux ans, disposer de sa propre étiquette et avoir la production de disques comme principale activité;
- ne pas être propriétaire ou avoir des intérêts majoritaires dans un studio d'enregistrement sonore;
- avoir au moins trois artistes signés en production et non en licence. Tout accord de licence avec des artistes doit être en sus des trois artistes en production.
- avoir produit, dans les deux dernières années au moins deux albums dont les ventes combinées ont atteint 50,000 copies;
- être propriétaire des bandes maîtresses financées par le programme;
- disposer d'un accord de distribution valable pour toute la production sous son étiquette;
- être en mesure de démontrer aux enquêteurs financiers de **MUSICACTION** qu'elle dispose de ressources suffisantes pour financer sa part de 50% des coûts d'enregistrement.

Les compagnies suivantes ont bénéficié de ce volet durant l'exercice financier:

Les Disques Audiogramme, Inc. Montréal (Québec)

Les Disques Star Records, Inc. Montréal (Québec)

Les Productions Guy Cloutier, Inc. Montréal (Québec)

Les Productions Pierre Tremblay Montréal (Québec)

Les Productions Gilbert Morin Montréal (Québec)

Art Com Musique Montréal (Québec)

Enregistrements Analekta, Inc. Montréal (Québec)

Cette année **MUSICACTION** a reçu 26 demandes des compagnies accréditées et en a accepté 25, dont 3 ont été annulés par la suite. Voici la liste des dossiers retenus:

Rémi Boucher
Donald Charles
Martine Chevrier
Angèle Dubeau
Ensemble Amati
Raymond Fontaine
Louise Forestier
Bourbon Gauthier
Laurence Jalbert
Jessie
Léandre

Jean Leloup
Les petits chanteurs du Mont-Royal
Nelson Minville
Patrick Norman
Gino Quilico
Claude-Robin Pelletier, L. Fortin et L'OSQ
Orchestre de Chambre McGill
Rude Luck
Paul Sarrasin
René Simard
S.O.S. Cargo

DEMANDES REÇUES: 26

ROCK-POP	15
ADULTE CONTEMPORAIN	1
CLASSIQUE	7
JAZZ	1
FOLKLORE	0
INSTRUMENTAL	0
COUNTRY	1
NOUVEL-ÂGE	0
ENFANT	0
AUTRE	1

DEMANDES ACCEPTÉES: 25

ROCK-POP	13
ADULTE CONTEMPORAIN	2
CLASSIQUE	7
JAZZ	0
FOLKLORE	0
INSTRUMENTAL	0
COUNTRY	2
NOUVEL-ÂGE	0
ENFANT	0
AUTRE	1

PRODUCTEURS RECONNUS

Au cours du dernier exercice un producteur qui ne rencontrait pas les critères d'admissibilité d'une *compagnie accréditée* pouvait, au même titre que cette dernière, obtenir un prêt participatif par *approbation directe* c'est-à-dire sans avoir à se soumettre aux jurys, d'un maximum de 50,000 \$ dans la mesure ou il a produit personnellement, dans les deux années précédentes, au moins deux albums dont les ventes combinées ont atteint au moins 50,000 unités. Ce producteur ne pouvait toutefois pas disposer de plus de 75,000 \$ au cours de l'exercice.

Une maison de disques pouvait également solliciter un tel prêt dans la mesure où le dossier porte sur un artiste dont elle a déjà sorti un disque et que cet enregistrement a connu suffisamment de succès de vente pour avoir remboursé ses coûts de production.

MUSICACTION a reçu 14 demandes en approbation directe et en a accepté 11 dont 1 projet annulé par la suite. Voici la liste des dossiers retenus:

Pierre Belmar
Alain Caron (Le Band)
Bündock-Lanoie
Cadabra
Jean Collard
Marc Gabriel
Stef Carse
Gilles Valiquette
Vilain Pingouin
Villeray

DEMANDES REÇUES: 14

ROCK-POP	9
ADULTE CONTEMPORAIN	2
CLASSIQUE	0
JAZZ	2
FOLKLORE	1
INSTRUMENTAL	0
COUNTRY	0
NOUVEL-ÂGE	0
ENFANT	0
AUTRE	0

DEMANDES ACCEPTÉES: 11

ROCK-POP	6
ADULTE CONTEMPORAIN	1
CLASSIQUE	0
JAZZ	2
FOLKLORE	1
INSTRUMENTAL	0
COUNTRY	1
NOUVEL-ÂGE	0
ENFANT	0
AUTRE	0

PRÊTS JURY

Ces prêts sont accessibles à tout artiste ayant amorcé une carrière ou qui a déjà bénéficié d'une bourse à la relève de **MUSICACTION**.

La demande peut provenir de tout artiste, producteur, gérant, maison de disques ou compagnie de production qui accepte de mener le projet à terme.

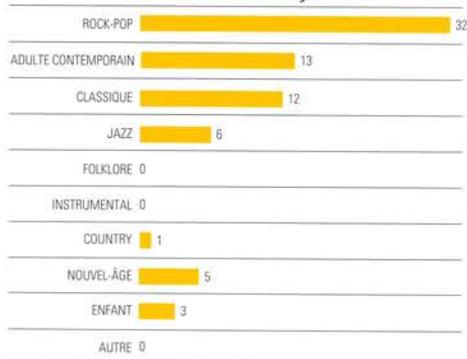
Le montant d'aide pour un prêt jury est d'un maximum de 25 000 \$ et doit représenter 50% du coût total de la production. Le demandeur doit donc engager dans la réalisation de cette bande au moins autant d'argent qu'il souhaite en obtenir de ce programme.

MUSICACTION a reçu 72 demandes, en a accepté 23 et en a annulé 3 durant l'exercice. Voici la liste des dossiers retenus:

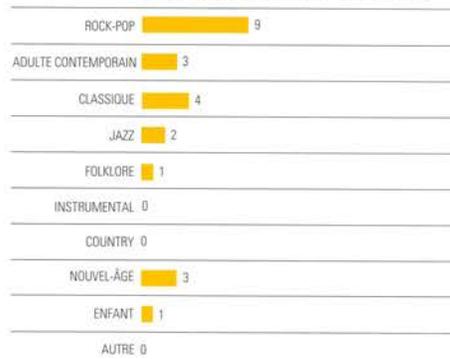
Charlotte Avril
Dan Bigras
Daniel Blanchet
Bleu noir
Jean-Pierre Ferland
Gakki
La philharmonie des vents du Québec
Yves Lapierre
Joël Legendre
Luc Hamel Jazz Quartet

Notre-Dame
Jean Ravel
Francine Raymond
Chantal Richer
Riopel (Smash)
Robin et Stella
Danielle Martineau et Rockabayou
Jacques St-Jean
Terebesi et l'ensemble de Grenoble
Gilles Vigneault

DEMANDES REÇUES: 72



DEMANDES ACCEPTÉES: 23



BOURSES-DÉMO

Les bourses-démo **MUSICACTION** sont destinées à la relève, c'est-à-dire à des artistes qui n'ont pas encore sorti de disque. L'artiste seul, qu'il soit individu ou groupe, peut se porter demandeur dans le cadre de ce programme. Il est fait preuve de flexibilité dans le cas d'artistes ayant fait partie d'autres groupes au préalable.

Elles sont de 500 \$, avec une limite de deux bourses par artiste.

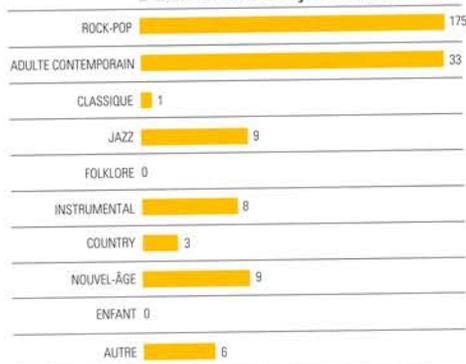
Elles constituent un "encouragement" pour le demandeur et soulignent l'intérêt que présente son travail. L'aval de **MUSICACTION** à son projet peut lui servir de support dans ses démarches auprès des maisons de disques, qui ne souhaitent d'ailleurs pas recevoir de démos "sur-produits".

Les démos soumis à **MUSICACTION** sont généralement suffisamment valables en raison des moyens techniques dont on peut disposer à domicile pour faire ressortir la qualité du texte, de la musique et de l'interprétation. Le demandeur est invité à utiliser la bourse soit pour développer de nouveaux titres s'il en est à sa première bourse, soit pour se faire faire du matériel promotionnel, soit pour préparer un démo plus étoffé en vue de solliciter une bourse à la relève (voir plus loin), à sa guise, si ses démarches auprès des maisons de disques n'ont pas produit de résultats.

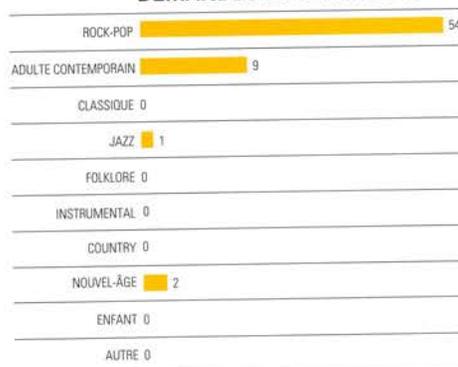
MUSICACTION a reçu 244 demandes et en a accepté 66 dont voici la liste:

Acte-9	Anne-Marie Gélinas	Robert Morin
Anticosti	Implosion	Claude Pineault
Alain Audet	In Extremis	Denise-Rachel Dion
Belibis (2)	Carine Karkour	Recall
Christian Béchard	Paul Lafrance	France-Isabelle Rioux
Ronald Béchard	Joëlle Lanoix	Mario Renaud
Simon Bélair	Philippe Launaz	Nathalie Renault
Gaétan Bergevin	Julie Laporte	Jean-Marc Rivet
Claudie Borduas	Marc Lebel	Jasmin Roy
Guy Cardinal	Sylvain Leblanc	Claude Séguin
Josée Connors	Martin Lefebvre	Emmanuel Sire
Pascale Coulombe	Dominic Lemieux (2)	Sylvain
Nadine Cunningham	L'enfer est intime	Mike Tanner
Louis Cyr (2)	Les Cabochon	The John Stetch Quartet
Alain Dagenais	Les secrétaires volantes	Christine Tremblay
Louis Elliott	Les stups	V. Rigoine, M. Cloutier
Stéphane Éthier	Les survenants	Normand Vanasse
Simon Fauteux (2)	Lobby	John Warner
Fias Co.	Lupanar	Zébulon
Serge Fortin	Henri-Louis Chalem	
Pierre Garon (2)	Merci	

DEMANDES REÇUES: 244



DEMANDES ACCEPTÉES: 66



BOURSES À LA RELÈVE

Elles sont d'un maximum de 2,500 \$ pour un seul titre. Elles sont accordées à tout demandeur sans limite de nombre, pour la production d'une bande maîtresse destinée à l'obtention de passages radio pour faire connaître un artiste, développer sa carrière et assurer sa promotion.

Le demandeur n'est pas appelé à rembourser cette aide et **MUSICACTION** n'exigera de lui que le dossier des factures de production.

L'aide obtenue ne peut dépasser 50% du coût de réalisation de cette bande maîtresse. Le demandeur doit donc engager dans cette réalisation autant d'argent qu'il souhaite en obtenir de ce programme d'aide. Aucun remboursement ne sera exigé si le demandeur s'est conformé aux dispositions de ce programme.

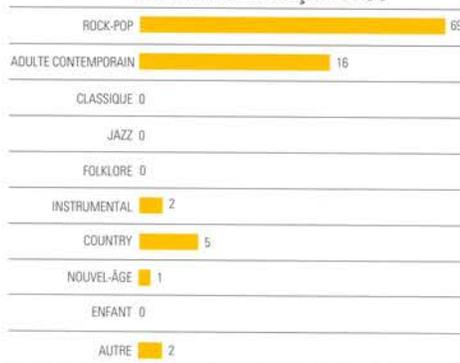
MUSICACTION a reçu 95 demandes, en a accepté 34 et en a annulé 2 durant l'exercice. Voici la liste des dossiers retenus:

Karine Bee
Brasse-camarade
Alain Bertrand
Chantal Blanchet
Luc Cousineau
Yves Décary
Annie Dufresne
Duo-vizion
East Junction
Éruption
Simon Fauteux

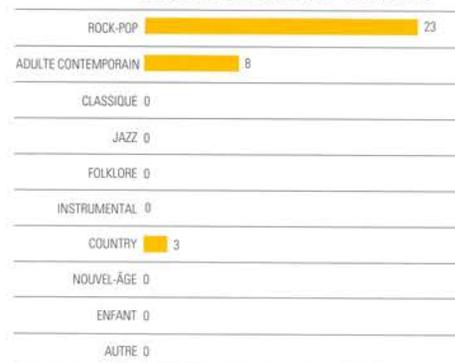
Francis Fontaine
Dany Fortin
Fougue
Karibou
Le groupe N.R.J.
Robert Leroux
Lisa Lévesque
Sylvie Maimone
Mange l'ours mange
Nico Matisse
Andrée Noonan

Serge Raymond
Yvon Rioux
Jean-Marc Rivet
Manon Robert
Danny Rood
Steve Ross
Martin Samuel
Nicole Tremblay
Alain Veilleux
Jean Viau

DEMANDES REÇUES: 95



DEMANDES ACCEPTÉES: 34



AIDE AUX AUTEURS ET AUX COMPOSITEURS

Ce programme d'aide a pour but de stimuler la création de nouvelles chansons originales destinées à être endisquées. Pour être admissible, il suffit qu'une oeuvre inédite ait été incluse dans un album mis en marché et financé par **MUSICACTION**. L'aide est de 750 \$ par chanson enregistrée, soit 375 \$ pour les paroles et 375 \$ pour la musique. S'il s'agit d'une chanson écrite en collaboration avec un étranger, cette aide se limite à la partie canadienne de la collaboration. S'il y a plus d'un auteur ou plus d'un compositeur, chacun ne réclame que la part qui lui revient.

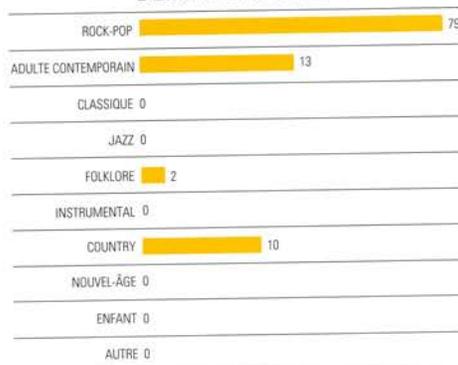
MUSICACTION a reçu 114 demandes et en a accepté 104 dont voici la liste:

André Arsenault (2)	Yves Décary (2)	Réjean Lachance	Raynald Montambault
Jean-François Aubé	Jacques Demers	Bruno Lalonde	Lise Morin
Lise Aubut	Yves Deslauriers	Louise Lamarre	Virginie Nault
Louis Bernier	Eve Déziel	Michel Le François (2)	Pierre Nolin
Eric Billard	Luc Dicaire	Fm Le Sieur	Hélène Pedneault
Marc Bilodeau	Stéphane Dubé	Alain Leblanc	Bruno Pelletier
Bernard Bocquel	Carl Du Sault	Breen Leboeuf	William Perez
Sylvain Boudreau	Carol Duval	Alain Lecompte	Aimé Petit
Patrick Bourgeois (3)	Serge Essiambre	Joël Legendre	Mireille Poulin
Judith Brassard	Danièle Faubert (2)	Robert Léger	Scott Price
Isabelle Brouillette	Stephen Faulkner	Jean-François Léger	Édith Provost
Saby Buccella	Frankline	Robert Leroux	Marcel Raby
Edith Butler	Germain Gauthier	Mario Lessard	France Rochon
Robert Campeau	Alain Girouard	Pierre Létourneau	Danny Rood
Luc Campeau	François Guy (2)	Marie Lord	Walter Rossi
Mario Caron	Steve Hanley	Richard Lord	Guy St-Pierre
Pierre Carter	Mario Hébert	Albert Malka	Manuel Tadros (2)
Richard Charest	Jean Hould	Marie-Carmen	Georges Tremblay
Martine Chevrier	Pierre Houle	Jean-Claude Marsan	Serge Tremblay
Gervaise Cloutier Raby (2)	Catherine Hugo (2)	Renée Martel	Guy Trépanier
François Cousineau	Jean-Pierre Isaac (2)	Sylvie Massicotte	Mario Trudel
Yakode Arborou	Laurence Jalbert	Daniel Matton	Jean-François William
Corinne De Vailly	François Jean (3)	Frédéric Metthé	

DEMANDES REÇUES: 114



DEMANDES ACCEPTÉES: 104



LE VIDÉOCLIP

Les demandes d'aide au vidéoclip sont jumelées à celles de l'enregistrement sonore et doivent être prévues au moment du dépôt de celles-ci. Lorsque ces demandes doivent être soumises aux jurys, ceux-ci les évaluent en tenant compte des prévisions pour les vidéoclips qui y sont associés.

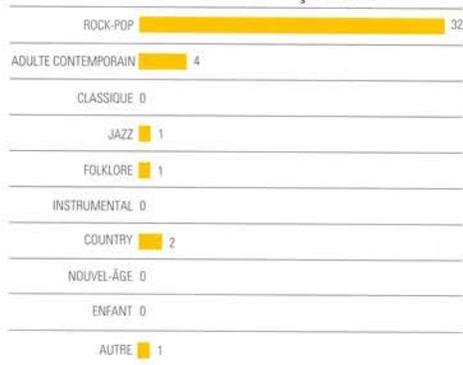
Ces prêts participatifs sont accessibles à toute maison de disques ou tout producteur de disque propriétaire de la bande maîtresse de la chanson qui sera filmée. L'aide demandée, d'un maximum de 15,000 \$, doit représenter 50% du coût de réalisation du vidéoclip. Le demandeur doit donc engager dans la réalisation de ce projet autant d'argent qu'il souhaite en obtenir de ce programme d'aide, comme dans les autres programmes.

MUSICACTION a reçu 41 demandes d'aide et en a accepté 48, dont trois projets ont été annulés par la suite, 7 demandes reçues dans le précédent exercice financier:

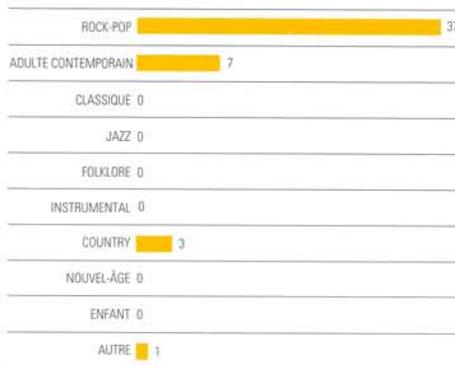
Michel Barbeau / Donne donne
 Daniel Bélanger / Sèche tes pleurs
 Pierre Belmar / Quand tu dis
 Pierre Belmar / Hey, M'sieur L'abbé
 Dan Bigras / Pourquoi tu veux
 Johanne Blouin / Ne me demande pas
 Daniel Blouin / On est comme on est
 Mario Chenart / En se moquant du temps
 Danielle Martineau et Rockabayou / La fête à Montréal
 Danielle Martineau et Rockabayou / Le duc
 Daniel Deshaime / Histoire d'hommes
 Claude Dubois / Persiste
 Jean-Pierre Ferland / Pissou
 Pierre Flynn / Où est le vent
 Louise Forestier / Qu'est ce que ça cache
 Frankline et Les Fleurs / Prends une chance avec moi
 Marc Gabriel / Arthabaska
 Bourbon Gauthier / J'ai dit oui
 Kathleen / Tu t'en fais pas
 Konexion / Toucher le ciel
 Joël Legendre / Comme un vent fou
 Les B.B. / Seul au combat
 Les Parfaits Salauds / Trop fragile

Marie Carmen / Entre l'ombre et la lumière
 Renée Martel / Je reviens
 Julie Masse / Les idées noires
 Nelson Minville / Le fleuve
 Notre Dame / Lentement
 Paparazzi / À contre-corps
 Jean Ravel / Ailleurs
 Michel Rivard / Le goût de l'eau
 Michel Rivard / Les dinosaures
 Gildor Roy / Je parle à la lune
 Rude Luck / Tout recommencer
 S.O.S. Cargo / Juste en vie
 Sonya Sanscartier / Un feu s'éteint dans la nuit
 Paul Sarrasin / Bleu jeans sur la plage
 Paul Sarrasin / Jalousie
 Richard Séguin / Les bouts de papier
 Richard Séguin / Sous les cheminées
 René Simard / E=Mc2
 Tabou / Ma folie
 Toyo / Laissez-moi partir
 Vilain Pingouin / Délinquance
 Villeray / Déprogrammés

DEMANDES REÇUES: 41



DEMANDES ACCEPTÉES: 48



LA RADIO SOUSCRITE

Ce programme permet la production d'émissions ou de séries d'émissions de radio souscrite de langue française axées sur la variété ou l'humour et destinées à l'industrie canadienne de la radio.

Les demandes peuvent provenir de tout animateur, producteur ou compagnie de production. Le projet doit être diffusé dans au moins deux marchés radiophoniques différents.

Types de projets et maxima:

- Capsules radiophoniques: une série minimum de 65 capsules d'une durée minimum de 60 secondes, pour une période minimum de 13 semaines; 6,500 \$.
- Série radiophonique: une série d'émissions de premier plan d'une durée minimum de 15 minutes, d'une durée minimum de 13 semaines; 13,000 \$.
- Série-événement: une série d'émissions précédant la diffusion d'un événement majeur, d'une durée minimum de 4 semaines; 20,000 \$.
- Captation et diffusion d'un concert (elle peut constituer un événement isolé); 10,000 \$.

De même que pour l'an passé, l'enveloppe budgétaire allouée à ce volet n'a pas été entièrement utilisée et, avec l'accord du ministère des Communications, les fonds restants ont été dirigés vers les programmes d'aide à l'enregistrement sonore et au vidéoclip.

MUSICACTION a reçu 2 demandes et en a accepté 1 seule pour le projet suivant:

Destination Country

LA TOURNÉE INTERNATIONALE

Ce programme sert à faciliter aux producteurs et aux maisons de disques le support et la promotion à l'étranger de disques canadiens de langue française par le biais de spectacles et de tournées dans le but de susciter des rentrées de fonds étrangers au Canada sous forme de royalties.

Trois catégories d'événements reçoivent le support de **MUSICACTION**: le *showcase spectacle* et la *tournee de spectacles* (maximum de 25,000 \$ pour chaque catégorie) ainsi que le *showcase institutionnel* (maximum de 10,000 \$). Dans chacun de ces cas, le demandeur doit disposer d'une invitation officielle. L'aide sollicitée de **MUSICACTION** peut atteindre 50% des dépenses, sous réserve que la contribution privée (y compris les revenus étrangers) soit égale à la participation de **MUSICACTION** et qu'elle se limite à l'annulation du déficit. Le producteur pourra également choisir une participation de **MUSICACTION** à 50% du déficit si cette formule est plus avantageuse pour lui.

MUSICACTION a reçu 9 demandes et en a accepté 4 dont voici la liste:

Danielle Martineau et Rockabayou
Les B.B.
Madame
Gilles Vigneault

DEMANDES REÇUES: 9

ROCK-POP	5
ADULTE CONTEMPORAIN	3
CLASSIQUE	0
JAZZ	1
FOLKLORE	0
INSTRUMENTAL	0
COUNTRY	0
NOUVEL-ÂGE	0
ENFANT	0
AUTRE	0

DEMANDES ACCEPTÉES: 4

ROCK-POP	2
ADULTE CONTEMPORAIN	2
CLASSIQUE	0
JAZZ	0
FOLKLORE	0
INSTRUMENTAL	0
COUNTRY	0
NOUVEL-ÂGE	0
ENFANT	0
AUTRE	0

LE FINANCEMENT

MUSICACTION dispose de trois sources majeures de financement:

Les entreprises privées de radiodiffusion qui, depuis septembre 1985, souhaitent utiliser volontairement ce moyen pour contribuer au développement du talent musical canadien dans le cadre de la réglementation du CRTC. La liste de ces sociétés qui appuient **MUSICACTION** présentement apparaît plus bas. Leurs contributions ont atteint près de 2,900,000 \$ depuis la naissance de **MUSICACTION**, dont près de 450,000 \$ pour l'exercice financier terminé au 31 mars 1993.

Le ministère fédéral des Communications, qui participe depuis septembre 1986 aux programmes de **MUSICACTION** dans le cadre de son Programme d'Aide au Développement de l'Enregistrement Sonore (PADES). Sa contribution est de 1,480,000 \$ annuellement et atteint maintenant un total de plus de 9,800,000 \$.

Enfin, *les entreprises et les producteurs de disques eux-mêmes* qui, par leurs remboursements, contribuent eux aussi à l'accroissement des ressources de l'entreprise d'une manière non négligeable. Ainsi, ces remboursements atteignent maintenant 1,540,000 \$, dont plus de 560,000 \$ pour la seule année qui vient de se terminer.

MUSICACTION est fière de présenter la liste de ses commanditaires corporatifs et de leurs stations radiophoniques.

GRUPE COGÉCO:
CFGL-FM, Laval
CJMF-FM, Québec

CHUM LIMITED:
CHTX-AM, Montréal
CHOM-FM, Montréal

MÉTROMÉDIA CMR INC:
CKVL-AM, Verdun
CKOI-FM, Verdun

RADIOMUTUEL INC:
CJMS-AM, Montréal
CJRP-AM, Québec
CJRC-AM, Outaouais
CJRS-AM, Sherbrooke
CKSM-AM, Shawinigan
CKRS-AM, Jonquière
CKMF-FM, Montréal
CHIK-FM, Québec
CKTF-FM, Outaouais
CIMO-FM, Sherbrooke
CIGB-FM, Trois-Rivières
CJMM-FM, Abitibi ouest
CJMV-FM, Abitibi est
CJAB-FM, Chicoutimi

STANDARD BROADCASTING
CORPORATION LIMITED:
CJAD-AM, Montréal
CJFM-FM, Montréal

DIFFUSION POWER:
CFLP-AM, Rimouski
CFVM-AM, Amqui
CIKI-FM, Rimouski
CFZZ-FM, St-Jean
CFEL-FM, Montmagny

TÉLÉMÉDIA
COMMUNICATIONS INC:
CKAC-AM, Montréal
CHLT-AM, Sherbrooke
CHLN-AM, Trois-Rivières
CKCH-AM, Hull
CJMT-AM, Chicoutimi
CITE-FM, Montréal
CITF-FM, Québec
CITE-FM, Sherbrooke
CFIX-FM, Chicoutimi
CIMF-FM, Hull
CHEY-FM, Trois-Rivières

RADIO MF CIEL (1981) INC:
CIEL-MF, Longueuil
CIME-MF, Ste-Adèle

MUSICACTION, LES CERTIFICATIONS, LES GALAS ET LES CONCOURS

Certifications de la CRIA

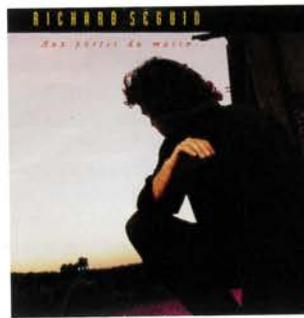
Douze albums dont **MUSICACTION** a participé au financement de la production se sont vus décerner une certification de tirage par la CRIA (Canadian Recording Industry Association) durant l'année.

DOUBLE PLATINE
(200,000 ventes)

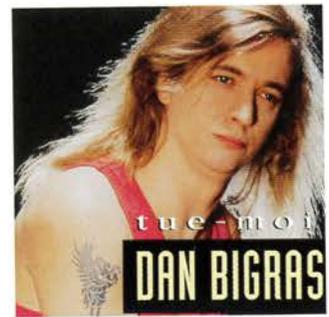
1. **LES B.B.**
LES B.B.
2. **KASHTIN**
KASHTIN
3. **MARJO**
TANT QU'IL Y AURA DES ENFANTS
- OR ET PLATINE
(100,000 ventes)
4. **MARIE CARMEN**
MIEL ET VENIN
- PLATINE
5. **LES B.B.**
SNOB
6. **RICHARD SÉGUIN**
AUX PORTES DU MATIN
7. **LUC DE LAROCHELIÈRE**
SAUVEZ MON ÂME
- OR
(50,000 ventes)
8. **JULIE MASSE**
À CONTRE JOUR
9. **MICHEL RIVARD**
LE GOÛT DE L'EAU
10. **KATHLEEN**
KATHLEEN
11. **DAN BIGRAS**
TUE-MOI
12. **MITSOU**
TERRE DES HOMMES



1



6



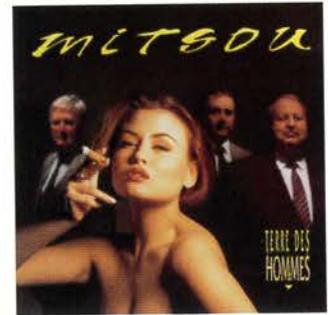
11



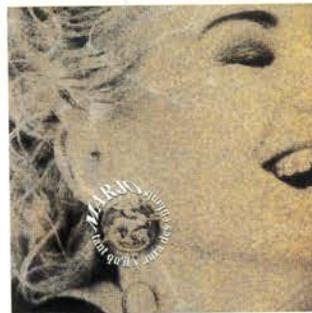
2



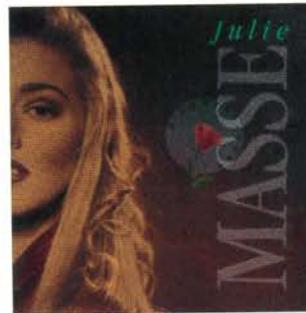
7



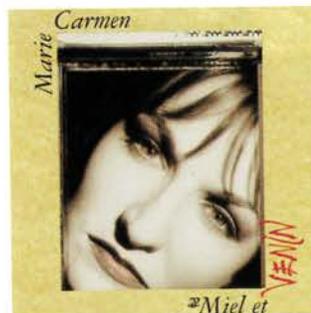
12



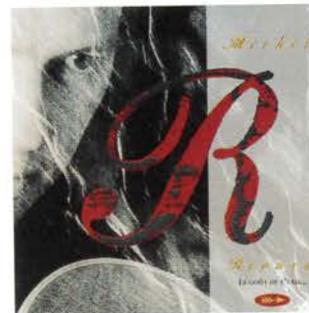
3



8



4



9



5



10

MUSICACTION, LES CERTIFICATIONS, LES GALAS ET LES CONCOURS (suite)

Gala de l'ADISQ 1992

MUSICACTION a aussi participé au financement de 32 productions mises en nomination dont 8 victorieuses au 14^{ième} Gala des Félix 1992, dont voici la liste:

Les B.B

-Groupe de l'année

Richard Séguin

-Album de l'année-Pop/Rock

-Spectacle de l'année

(Auteur-Compositeur-Interprète)

-Interprète masculin de l'année

-Chanson populaire de l'année

Guilford Roy

-Album de L'année-Country/Western

Marie Carmen

-Interprète féminine de l'année

Dan Bigras

-Album de l'année-Rock

La Bottine Souriante

-Album de l'année-Folk/Folklore

Pierre Flynn

-Auteur ou compositeur de l'année

Kathleen

-Découverte de l'année

Gala de la SOCAN 1992

MUSICACTION félicite les auteurs et compositeurs qui se sont mérité un prix lors du Gala de la SOCAN, (1992) dont les oeuvres suivantes figurent dans une production de disque financé par

MUSICACTION:

- Apocalypso

- Cash city

- Inconditionnel

- Sans t'oublier

- Six pieds sur terre

- Tant qu'il y aura des enfants

- Y'a des matins

Juno Awards 1993

MUSICACTION a participé au financement de 6 productions mises en nomination dont les 2 suivantes ont été gagnantes lors des Juno Awards 1993:

Julie Masse

- Most promising female vocalist of the year

La Bottine Souriante

- Best roots & traditional album

Empire des Futures Stars (9^{ième} édition)

Rude Luck

- Gagnant

Festival International de la chanson de Granby (24^{ième} édition)

Robin

- gagnant, catégorie interprète

Chantal Blanchette

- gagnante,

catégorie auteur-compositeur-interprète

Gala Interprovincial de l'Ouest (3^{ième} édition, Régina)

Roger Pélerin

- gagnant, catégorie interprète

Marie-Claude McDonald

- gagnante,

catégorie auteur-compositeur-interprète

Cégeps Rock (5^{ième} édition)

Karibou

- premier prix

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

1. Michel Gélinas (président)
Président
Comoka 2000, Inc.
Montréal

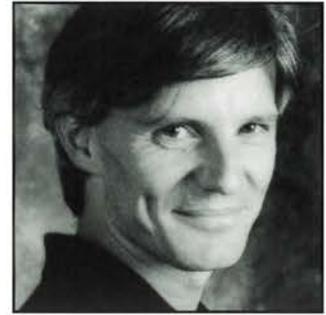


1

2. André Di Cesare (vice-président, industrie)
Président
Disques Star Records, Inc.
Montréal



6



11

3. Paul-Emile Beaulne (vice-président, radiodiffuseurs)
Vice-président exécutif
Radiomutuel, Inc.
Montréal

4. Shelley Stein-Sacks (trésorier)
Vice-président, région du Québec
Ventes et service de radio Sniderman Ltée
Montréal



2



7

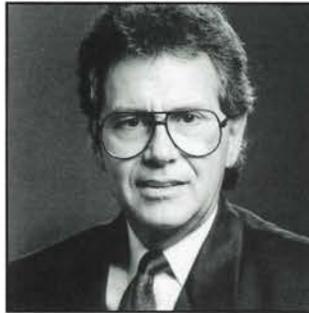


12

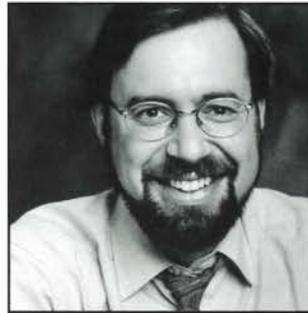
5. Lise Aubut (secrétaire)
Auteur, imprésario et producteur
Vice-présidente, Superstrat, Inc.
Outremont

6. Rosaire Archambault jr.
Président
Archambault Musique, Inc.
Montréal

7. Michel Bélanger
Président
Les Disques Audiogramme
Montréal



3



8

8. Marc Blondeau
Vice-président produits AM-FM
Télémedia Communications, Inc.
Montréal

9. Jacques-Charles Gilliot
Vice-président à la programmation
CFGL-FM
Laval

10. Diane Juster
Présidente
Les Éditions par Principe, Inc.
Westmount



4



9

11. Daniel Lafrance
Président
Les Productions Daniel Lafrance
Montréal

12. Ian MacLean
Directeur de la programmation
CHOM FM
Westmount



5



10

L'ÉQUIPE DE MUSICACTION

1. Nicole Payette
Directrice générale

2. Danielle Smith
Directrice administrative

3. Yolaine Juneau
Responsable des services
informatiques

4. Martine Lévesque
Coordonnatrice des programmes

5. Françoise Lessard
Réceptionniste



1



2



3



4



5

Or, platine et diamant pour le ministre Beatty



Photo William LAPOINTE
Les B.B., Vilain Pingouin, Julie Masse, Michel Rivard, Laurence Jalbert, Marie-Denise Pelletier, Jean Milhaire, Guy Trépanier, producteur de Kashtin, ont entouré Sylvie Payette et Michel Gélinas de Musicaction. Au milieu d'eux, le ministre des Communications, Perrin Beatty, à qui tous rendaient hommage.

Lundi dernier, le ministre des Communications Perrin Beatty recevait des artistes québécois 17 disques or, platine, double-platine et diamant. Année après année depuis 1987, les artistes remercient ainsi M. Beatty et son ministère et les radiodiffuseurs qui contribuent avec Musicaction à l'enregistrement de ces albums primés.

Manon Guilbert Marie-Carmen «Miel et venin», «Tu m'aimes-tu»

Parmi que Perrin, ou on re

Kashtin, Marjo pour «Tant qu'il y aura des enfants», Michel Rivard pour «Un trou dans les nuages» ont donné leur disque double-platine marquant des ventes de 200 000 copies. Un disque diamant «Hélène» de Roch Voisine (1 million de copies vendues dans

LA PRESSE, MONTRÉAL, MARDI 15 DÉCEMBRE 1992



Le disque québécois: or, platine, double platine, diamant

A l'avant-plan, de gauche à droite, les B.B. et trois membres de Vilain Pingouin. Deuxième rangée, un autre Pingouin flanqué de Julie Masse, Michel Rivard et Laurence Jalbert. A l'arrière-plan: Nicole Payette et Michel Gélinas (respectivement directrice générale et président de Musicaction), le ministre Perrin Beatty, Marie-Denise Pelletier, Jean Milhaire (qui remplaçait Marjo), un autre Pingouin ainsi que Guy Trépanier.

PHOTO ROBERT MAILLOUX, LA PRESSE

ALAIN BRUNET

Video promotionnel dernier cri, impliquant la presque totalité de la relève en disque depuis quelques années, éclairages sophistiqués, disques certifiés platine, double-platine, or et diamant — soigneusement encadrés, évidemment...

L'organisme Musicaction n'a pas lésiné sur la mise en scène en présentant au ministre fédéral des Communications, M. Perrin Beatty, les fruits engendrés par l'industrie du disque québécois.

Dans un salon chic de l'hôtel Inter-Continental, artistes, producteurs et radiodiffuseurs étaient sur place pour faire valoir les résultats de leurs ventes de galettes.

Les disques d'or (50 000 exemplaires) sont ceux de Marie-Carmen (*Dans la peau*), Richard Desjardins (*Tu m'aimes-tu*), Kashtin (*Innu*), Jean Leloup (*L'amour est sans pitié*), Julie Masse (*A contre-jour*), Marie-Denise Pelletier (*Survivre*), Michel Rivard (*Le goût de l'eau*) et Vilain Pingouin (éponyme).

Les disques platine (100 000 exemplaires) ont été récoltés par les B.B. (éponyme et *Snob*), Laurence Jalbert (éponyme), Richard Séguin (*Aux portes du matin*) et Julie Masse (éponyme).

Les disques double platine (200 000) sont ceux de Kashtin (éponyme), Michel Rivard (*Un trou dans les nuages*) et Marjo (*Tant qu'il y aura des enfants*), et l'on ne compte

pas le disque diamant (un million d'exemplaires) de Roch Voisine (*Hélène*).

Une belle vitalité
«Les disques que je reçois ce soir de Musicaction témoignent du talent des artistes québécois et de la vitalité de l'industrie de l'enregistrement sonore au Québec», alléguait le ministre Beatty.

En 1985, année où fut créé Musicaction, l'industrie du disque québécois comptait cinq disques d'or et un de platine. Aujourd'hui, c'est 18 disques qu'elle reçoit, c'est-à-dire huit d'or, six de platine, trois double-platine et un de diamant», a noté le ministre.

Un total de 2 780 000 exemplaires étaient ainsi présentés au ministère des Communications, principal bailleur de fonds de l'organisme via le Programme d'aide au développement de l'enregistrement sonore (PADES).

Sur un budget de 2,3 millions de dollars, Musicaction en obtiendrait 1,5 du gouvernement fédéral, tandis que 450 000 seraient injectés par les radiodiffuseurs québécois et 300 000 proviendraient d'un fond créé à même la remise des prêts préalablement octroyés aux artistes et producteurs.

«Lorsque l'organisme a été créé en 1985, la production québécoise contrôlait 8 p. cent du marché. Maintenant, nous contrôlons environ 38 p. cent de ce même marché. N'est-ce pas un changement significatif?», souligne fierement Michel Gélinas, président de Musicaction.

Depuis sa fondation, l'entreprise aurait donc injecté plus de 10 millions de dollars re-

partis comme suit: 7 millions pour la production de 330 albums, 700 000 pour la production de 60 tournées internationales, 700 000 d'aide à la relève, 300 000 d'aide aux auteurs-compositeurs, 1,4 million pour la production de 130 video-clips

Un modèle

«Nous servons de modèle partout dans le monde. Huit pays dont le Danemark, la France, l'Australie ou la Suède ont adopté un modèle d'organisation similaire à Musicaction. Désormais, un disque produit ici est assez bon pour faire le tour du monde. On sait que Roch Voisine n'a pas réalisé le gros de ses ventes ici... Les producteurs peuvent donc atteindre les standards internationaux avec l'aide de Musicaction», soutient Gélinas.

«Musicaction est un déclencheur essentiel pour rendre la production compétitive face à l'étranger. Avec la mondialisation des marchés, les cultures nationales ont absolument besoin d'organismes comme Musicaction pour faire en sorte qu'elles puissent survivre et s'épanouir», affirme à son tour le producteur André Di Cesare. «Ça roulerait au quart Michel Bélanger, patron d'Audiogram.

Or, dans ce contexte de récession qui n'en finit plus de s'étirer, les élus ne seraient-ils pas tentés de sabrer dans un tel programme d'aide? «Couper l'herbe sous le pied d'un organisme comme le nôtre, qui génère la moitié de ses fonds, serait un crime», répond Michel Gélinas.



EN PRÉSENCE DE NICOLE PAYETTE, directrice générale et de Michel Gélinas, président de Musicaction, plusieurs artistes ont remis leur disque d'or ou platine au ministre Perrin Beatty.

EN LUI REMETTANT LEURS DISQUES D'OR, DE PLATINE, DOUBLE PLATINE ET DE DIAMANT, LES ARTISTES ONT REMERCIÉ LE MINISTRE PERRIN BEATTY

Une douzaine d'artistes étaient convoqués en conférence de presse la semaine dernière pour remettre au ministre des Communications à Ottawa, Perrin Beatty, leur album certifié or, platine, double platine ou diamant. Par ce geste, les artistes et artisans de Musicaction désiraient remercier le ministre Beatty et son ministère ainsi que les radiodiffuseurs Cogeco, Radiomutuel, CHUM, Métromédia CMR, Standard Broadcasting, CIEL MF, Télémedia et Diffusion Power qui ont permis par le biais de leur contribution annuelle à Musicaction l'enregistrement de 18 albums primés.

Le ministre Beatty est donc reparti avec une jolie collection soit 8 disques d'or pour les albums suivants: *DANS LA PEAU* de Marie-Carmen, *TU M'AIMES-TU?* de Richard Desjardins, *IN-*

nu de Kashtin, *L'AMOUR EST SANS Pitié* de Jean Leloup, *A CONTRE JOUR* de Julie Masse, *SURVIVRE* de Marie-Denise Pelletier, *LE GOÛT DE L'EAU* de Michel Rivard et l'album éponyme de Vilain Pingouin. Les B.B. pour leur album éponyme et pour leur album *SNOB* Marie-Carmen pour *MIEL ET VENIN*, Laurence Jalbert et Julie Masse pour leur album éponyme et Richard Séguin pour *AUX PORTES DU MATIN* ont pour leur part remis au ministre un disque platine. Monsieur Beatty est aussi reparti avec trois double platine pour les albums *UN TROU DANS LES NUAGES* de Michel Rivard, *TANT QU'IL Y AURA DES ENFANTS* de Marjo et pour l'album éponyme de Kashtin. Roch Voisine lui remettait un disque diamant pour son album

HELENE. Depuis sa création en 1985, Musicaction a injecté dans l'industrie du disque au-delà de 10 000 000 \$. L'entreprise offre deux types d'aide aux artistes, les bourses et les prêts. Les bourses sont attribuées aux débutants pour la production d'un CD simple ou d'une maquette. Les prêts sont accordés aux artistes établis et destinés à la production d'un album, d'un clip ou servent à financer une tournée internationale.

Des 330 albums auxquels Musicaction a accordé son appui financier depuis sa création, 60 ont reçu des distinctions soit 57 disques d'or, 17 disques platine, 4 disques double platine, 2 disques triple platine et un disque diamant. Au Canada, un disque d'or représente la vente de 50 000 exemplaires, un disque platine 100 000, un disque double platine 200 000 et un disque diamant, 1 000 000.



VILAIN PINGOUIN ÉTAIT au nombre des artistes qui ont remis un disque au ministre des Communications Perrin Beatty.

Carole Ménard Photos: Jacques Grégorio



LE MINISTRE BEATTY confiait à Michel Rivard que son album *LE GOÛT DE L'EAU* tourne beaucoup chez lui.



LES B.B. ONT OFFERT au ministre Beatty deux disques platine.

LE RAPPORT DU PRÉSIDENT

Le huitième exercice financier de la fondation **Musicaction** a été celui du changement sous une nouvelle direction générale. Les procédures administratives ont été uniformisées et simplifiées, et l'efficacité des méthodes de contrôle et de perception s'est accrue de façon significative. En conséquence, les revenus autres que gouvernementaux ont augmenté considérablement, en hausse de près de 26%, dont les contributions des commanditaires (12%) et surtout les remboursements de prêts qui font un bond de 51% comme en font foi l'état des résultats inclus dans ce rapport annuel.

Cette croissance significative dans les revenus s'est doublée d'une compression tout aussi remarquable dans les dépenses administratives, malgré un accroissement dans le nombre de dossiers traités, qui a atteint un record de 617 au cours de l'exercice. Le temps de traitement de ces demandes est aussi en diminution. Bref, l'année s'est déroulée sous le signe de l'efficacité.

C'est aussi au cours de cette période qu'un vidéo de promotion dont la production avait été entreprise durant l'exercice précédent a été terminé. Il a été lancé en avant-première aux bureaux de **Musicaction** au cours d'une rencontre avec la haute direction du CRTC dans le cadre du plan de valorisation, et en grande première devant les médias et l'industrie réunis lors d'une remise de disques d'or à l'Honorable Perrin Beatty le 14 décembre 92. Cet événement a d'ailleurs reçu une bonne couverture médiatique. Cette remise de disques renouait aussi avec la tradition: 18 certifications de la Canadian Recording Industry of Canada (CRIA), depuis or jusqu'à double-platine, ont été remises au ministre lors d'une cérémonie bien couverte par les médias. Ces certifications atteignent maintenant l'impressionnant total de 67 depuis la fondation de Musicaction, ce qui représente des ventes de plus de 4 150 000 unités, sans parler des ventes de disques non certifiées ni des ventes à l'étranger, dont la certification diamant (1 000 000+) décernée au disque de Roch Voisine par la SPPF de France.

Les négociations avec les instances fédérales sur la reconduction de l'entente de participation se poursuivent toujours. L'administration dispose maintenant d'une confirmation écrite du ministère à cet effet, dans l'attente de la signature d'un nouveau contrat qui devrait inclure en outre la gestion par **Factor Musicaction Canada** (FMC) des volets VI, VII et VIII du programme d'aide au développement de l'enregistrement sonore (PADES), à savoir le marketing international, le développement des affaires et la distribution de musique spécialisée.

La seule ombre à l'horizon: une coupure prévue de 10% dans cette contribution fédérale pour l'année qui vient. Heureusement, l'amélioration précitée dans les performances résultant de la rigueur apportée à la gestion de la société permet quand même d'investir dans les programmes pour l'exercice qui débute des ressources comparables à celles de l'an dernier.

Pour conclure, la société a nettement amélioré son rendement ainsi que sa position financière au cours de l'exercice, ce qui permet de faire face à ces coupures avec une sérénité relative et la possibilité de ne pas en faire sentir la répercussion dans l'industrie de façon marquée.



Michel Gélinas

Price Waterhouse



Le 4 mai 1993

Rapport des vérificateurs

Aux administrateurs de
La Fondation Musicaction

Nous avons vérifié le bilan de La Fondation Musicaction au 31 mars 1993 et les états des résultats et de l'excédent cumulé des revenus sur les dépenses et de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de la société au 31 mars 1993, ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les conventions comptables décrites à la note 3.

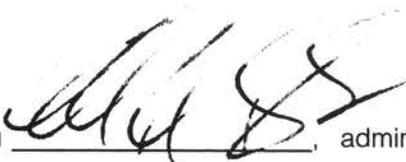
Price Waterhouse

Comptables agréés

LE BILAN

	31 mars	
	1993	1992
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	313 584 \$	405 087 \$
Débiteurs (note 4)	6 392	19 675
Frais payés d'avance	2 496	2 446
	<u>322 472 \$</u>	<u>427 208 \$</u>
 Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 5)	18 191 \$	65 926 \$
Engagements (note 6)		
Excédent cumulatif des revenus sur les dépenses	<u>304 281</u>	<u>361 282</u>
	<u>322 472 \$</u>	<u>427 208 \$</u>

Approuvé par le
conseil d'administration



administrateur



administrateur

L'ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT CUMULATIF DES
REVENUS SUR LES DÉPENSES

	Exercice terminé le 31 mars	
	1993	1992
Revenus		
Contributions Factor Musicaction Canada	1 323 428 \$	1 288 600 \$
Exploitation	222 230	224 399
Administration	448 326	401 940
Contributions des commanditaires	569 350	376 693
Remboursement de prêts	21 080	46 449
Intérêts	2 584 414	2 338 081
Prêts et bourses	2 165 550	1 887 131
	418 864	450 950
Frais généraux et administratifs	475 865	501 378
Excédent des dépenses sur les revenus	(57 001)	(50 428)
Excédent cumulatif des revenus sur les dépenses au début de l'exercice	361 282	411 710
Excédent cumulatif des revenus sur les dépenses à la fin de l'exercice	304 281 \$	361 282 \$

L'ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE

	Exercice terminé le 31 mars	
	1993	1992
Activités d'exploitation		
Excédent des dépenses sur les revenus	(57 001)\$	(50 428)\$
Variation des éléments du fonds de roulement hors caisse	<u>(34 502)</u>	<u>18 892</u>
Diminution de l'encaisse	(91 503)	(31 536)
Encaisse au début de l'exercice	<u>405 087</u>	<u>436 623</u>
Encaisse à la fin de l'exercice	<u>313 584 \$</u>	<u>405 087 \$</u>

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 mars 1993

1. Constitution de la compagnie et nature des activités

La Fondation Musicaction a été constituée en date du 9 septembre 1985 en vertu de la partie II de la Loi sur les corporations canadiennes.

La Fondation est une entreprise sans but lucratif qui a pour but de favoriser la production d'enregistrements sonores, de vidéoclips et de tournées à l'étranger d'artistes et de compositeurs canadiens. À cette fin, la Fondation offre des programmes qui s'adressent aux maisons de disques, aux producteurs ou aux artistes canadiens.

2. Financement de la Fondation

Les revenus de la société proviennent principalement du Programme d'aide au développement de l'enregistrement sonore (PADES) du ministère des communications par l'intermédiaire d'un contrat signé entre le gouvernement du Canada et Factor Musicaction Canada qui échoit le 31 mars 1994, de contributions de commanditaires et des remboursements de prêts.

3. Résumé des principales conventions comptables

Ces états financiers ont été dressés selon les principes comptables suivants:

Contributions

Les revenus provenant des contributions de Factor Musicaction Canada sont comptabilisés en fonction des prêts et bourses accordés tandis que les revenus provenant des membres sont comptabilisés selon la méthode de comptabilité de caisse.

Prêts

Les prêts sont accordés dans le but de financer les coûts directs de l'enregistrement de bandes maîtresses et de vidéoclips ou de combler le manque à gagner lors de tournées internationales. Ces prêts doivent être remboursés à même les recettes futures des projets financés par le programme.

Ces prêts portent intérêt au taux de 12 % l'an à compter de la date où la personne ou l'organisme qui a reçu le prêt est en défaut, tel que défini dans les conventions de prêt.

En raison du remboursement incertain des prêts, ceux-ci sont portés à la dépense lorsque les sommes sont prêtées. Le remboursement de ces prêts est comptabilisé comme revenu lors de l'encaissement.

Bourses à la relève

Les bourses à la relève sont accordées à des artistes débutants afin d'aider ceux-ci à obtenir des contrats de production de disques. Ces bourses sont portées à la dépense lorsque les sommes sont allouées.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (SUITE)
31 mars 1993

3. Résumé des principales conventions comptables (suite)

Immobilisations

Les acquisitions d'immobilisations sont portées à la dépense au cours de l'exercice où elles sont encourues.

4. Débiteurs

	1993	1992
Factor	302 \$	4 846 \$
Taxe sur les produits et services	6 090	12 874
Divers	-	1 955
	6 392 \$	19 675 \$

5. Crédoiteurs

	1993	1992
Prêts, bourses et frais courus	16 328 \$	64 526 \$
Factor Musicaction Canada	1 863	1 400
	18 191 \$	65 926 \$

6. Engagements

a) En vertu d'un bail

La Fondation exerce ses activités dans un local loué pour une durée de quatre ans se terminant en juin 1994 avec une option de renouvellement pour une période de trois ans. Le loyer annuel de base s'établit comme suit:

1994	29 406 \$
1995	7 440 \$

b) En vertu de contrats de prêts et de bourses

La Fondation s'est engagée à verser des prêts et des bourses pour une somme totalisant 806 471 \$ (1 352 818 \$ en 1992).

7. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de 1992 ont été retraités pour faciliter la comparaison avec la présentation adoptée en 1993.

**TABLEAU DES PRÊTS ET BOURSES ET DES FRAIS GÉNÉRAUX
ET ADMINISTRATIFS**

	Exercice terminé le 31 mars	
	1993	1992
Prêts et bourses		
Enregistrements sonores	1 689 686	1 619 579
Vidéooclips	424 137	230 573
Tournées internationales	51 727	36 979
	<u>2 165 550 \$</u>	<u>1 887 131 \$</u>
Frais généraux et administratifs		
Salaires et honoraires de gestion	224 695 \$	239 001 \$
Charges sociales	19 417	12 245
Loyer	32 830	26 047
Frais de voyage et représentation	27 267	20 129
Publicité et promotion	70 344	52 314
Honoraires professionnels	36 853	67 356
Messagerie	9 701	8 949
Papeterie et fournitures de bureau	22 941	16 780
Télécommunications	8 244	7 208
Entretien et réparations	11 973	5 183
Assurances	1 786	4 656
Abonnements et cotisations	4 278	5 228
Frais bancaires	845	961
Améliorations locatives	-	5 518
Achats d'équipement	437	26 009
Taxes et permis	4 254	3 794
	<u>475 865 \$</u>	<u>501 378 \$</u>

